



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Délibérations
du Comité de la Caisse des écoles
Séance du 11 mars 2024

Nombre de Membres en exercice :
26

Nombre de membres présents : 17
Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de membres absents : 9

OBJET :

DE-CDE-24-03-1-2) APPROBATION DES TARIFS DES MINI-SEJOURS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi onze mars à dix-neuf heures trente,

Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes, dûment convoqué par Madame la Présidente le lundi 04 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PITAVY, Vice-Président.

Présents : M. PITAVY, M. TOURNE, Mme ODDON, Mme SERVIAN, M. MOULY, M. LEBEAU, Mme RUFFENACH, M. CHARDON, Mme VERMANT, M. LOUVIGNÉ, Mme MARIONNEAU LAGRANGE, Mme BASILLE-DUPREY, Mme VIRENQUE, Mme BARRIERE, M. CATHERINE, M. SALOMEZ, Mme TRAN.

Excusés : Mme LIBERT-ALBANEL, M. BEUZELIN, Mme SÉGURET, Mme RAVEAU, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, M. RIBET, Mme GAMEIRO RAMAGE, Mme FOURNIER, M. GOURBESVILLE .

Le Comité,

Vu les statuts de la Caisse des écoles ;

Vu la délibération du 4 juin 2014 portant sur l'application du quotient familial aux mini-séjours ;

Vu la délibération du 29 mars 2023 portant sur la modification des tarifs des mini-séjours ;

Considérant la nécessité d'approuver les tarifs des mini-séjours pour l'année 2024 ;

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Approuve les tarifs suivants applicables aux mini-séjours organisés en 2024 :

Tranches	Tarifs 2024
A	72 €
B	84 €
C	97 €
D	107 €
E	125 €
F	140 €
G	148 €
H	163 €
I	184 €
J	200 €
NV	284 €

Pour extrait conforme,
Charlotte LIBERT-ALBANEL
Présidente

Accusé Réception en Préfecture :
094-269400867-20240311-lmc1H11737H1-DE
Date de réception en Préfecture : 12/03/2024
Date de Publication : 12/03/2024

Signé

Accusé Réception en Préfecture :
094-269400867-20240311-lmc1H11737H1-DE
Date de réception en Préfecture : 12/03/2024
Date de Publication : 12/03/2024